

Image not found or type unknown



PUis-je demander un CDI ?

Par **dimuma**, le **10/09/2020** à **20:25**

Bonjour, je suis intérimaire. Je travaille depuis bientôt 8 ans pour le même employeur, au même poste, par l'intermédiaire d'une ETT.

J'ai un nouveau contrat toute les unes ou deux semaines.

Puis exiger d'être embaucher en CDI ?

Par **P.M.**, le **10/09/2020** à **20:49**

Bonjour,

En tout cas, vous devriez pouvoir demander la requilification des contrats de mission successifs et continus en CDI par le Conseil de Prud'Hommes....